



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

Rapport d'activité de la FAE

Année 2009-2010

A. Rapport du bureau et du secrétariat

1. Fonctionnement interne

1. Calendrier
2. Regard du SG (sur secrétariat et sur le bureau)
3. Regard du bureau (sur le secrétariat, sur le bureau et sur l'AD)
4. Communication interne – l'auditoire

2. Rapport des co-président-e-s et par dicastère

1. Co-présidence: représentation (rapport avec la direction/djfc/presse/etc.)
2. Politique cantonale et universitaire
3. Politique nationale de la formation
4. Politique sociale
5. Communication et rapport avec les associations
6. Services et subventions
7. Evènements

3. Thèmes importants de l'année

1. Points forts
2. Points faibles

B. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les commissions de l'UNIL

C. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les organes extérieurs à l'UNIL.

A. Rapport du bureau et du secrétariat

1. Fonctionnement interne

Composition du bureau 08-09:

Rentrée 09	Co-présidente: Sonia Page (IDHEAP), Co-président: Samuel Beroud (Lettres), Services et subvention: vacant Politique sociale: Emilie Sanclemente (Lettres), Politique nationale de la formation: Anja Schuler (IDHEAP), Communication et contact avec les associations: Stéphane Veya (Droit) Politique cantonale et universitaire: Cynthia Martignier (GSE)
Novembre 09	Services et subvention: Fanny Doan (HEC) Événement: Daniel Fortin (Lettres)
Mars 10	Démission de Stéphane Veya et de Daniel Fortin Communication et contact avec les associations: Géraldine Bouchez (Droit) Événement: Ariane Mermod (HEC)
01.05.10	Co-présidence: élection de Léonore Porchet

Composition du secrétariat 08-09

Secrétaire administrative et comptable	Marie Bron (dès 01.09.09) Funda Seker (dès 01.07.09)
Secrétaire général	Gaétan Nanchen (du 01.06.07 au 30.06.2010) Julien Bocquet dès le 01.06.2010

1. Calendrier

Semaine	
<i>1-6 septembre</i>	
<i>7-13 septembre</i>	<i>Rencontre FAE-ACIDUL Accueil des étudiant-e-s en mobilité Portes ouvertes du SOC Journée d'accueil des étudiant-e-s Journée de travail HoPoKo Comité législatif UNES Rencontre co-présidents UNES</i>
<i>14-20 septembre</i>	<i>Séance avec Mme Biemann, doyenne des Lettres GT Statuts de l'UNES</i>
<i>21-27 septembre</i>	<i>Demande de subvention – Films Bureau de la commission sociale de l'UNIL Rencontre avec Mme Lyon, du DFJC Bouclage de L'auditoire (3 pages) GT initiatives bourses d'étude UNES</i>

	<i>Prépa. AD UNES Conseil de l'Université</i>
<i>28 septembre - 4 octobre</i>	<i>AD de la FAE Séance formelle avec la Direction Séance avec J. Lanarès, vice-recteur et l'ORPHI COVER FSE Commission de l'enseignement Atelier de formation UNES/OAQ</i>
<i>5-11 octobre</i>	<i>Journée Egalité Conseil de Fondation, FSLE FSE Evaluation des projets FIP AD de l'UNES</i>
<i>12-18 octobre</i>	<i>Bureau de la commission sociale de l'UNIL GT Cahier des charges</i>
<i>19-25 octobre</i>	<i>Rencontre AGEPOLY Subventions Groupe regards critiques et revue Archipel GT Cahier des charges</i>
<i>26 octobre-1 novembre</i>	<i>FSE CIS SoKo</i>
<i>2-8 novembre</i>	<i>Bureau de la commission sociale de l'UNIL Commission sociale plénière Enquête comment ça va – séance d'information AD de la FAE Rencontre AGEPOLY FSE Rencontre Co-présidents UNES HoPoKo Bouclage de L'auditoire (4 pages) Commission des sports (CSU)</i>
<i>9-15 novembre</i>	<i>Commission de l'enseignement Début de l'enquête comment ça va – jusqu'au 04.12 Commission RI-Mobilité</i>
<i>16-22 novembre</i>	<i>AD de la FAE Demande de subvention – Groneberg Rencontre avec M. Baehler, de la Sécurité, pour le Don du sang Demande de subvention – Le Cabanon Conférence de presse sur la mobilisation FSE CIS Conseil de l'UNIL European Quality Assurance Forum à Copenhague AD de l'European Students' Union à Cracovie</i>
<i>23-29 novembre</i>	<i>Préparation de la mobilisation AG des étudiant-e-s dans L'auditoire 1031 Rencontre avec la Direction sur l'occupation du 1031 Comité législatif AD de l'European Students' Union à Cracovie</i>
<i>30 novembre - 6 décembre</i>	<i>Journées de don du sang Demande de subvention – Plan Queer, Fréquence Banane, PET et Le Plafond</i>

	<i>Rencontre avec la Direction sur l'occupation du 1031 FSE HoPoKo</i>
<i>7-13 décembre</i>	<i>AD de la FAE Séance formelle avec la Direction Bouclage de L'auditoire (4 pages) CIS Bureau de la commission sociale de l'UNIL Séance de clôture enquête comment ça va GT initiative bourses UNES</i>
<i>14-20 décembre</i>	<i>Rencontre avec M. Perellon du DAU</i>
<i>21 décembre-10 janvier</i>	<i>CIS</i>
<i>11-17 janvier</i>	<i>CIS GT Bourses HoPoKo</i>
<i>18-24 janvier</i>	<i>Rencontre FAE-ACIDUL FSE Comité législatif</i>
<i>25-31 janvier</i>	<i>AD de la FAE Comité de sélection des échanges SoKo</i>
<i>1-7 février</i>	
<i>8-14 février</i>	<i>GT SG Réseau Bologne</i>
<i>15-21 février</i>	<i>Accueil des étudiant-e-s en mobilité Bureau de la commission sociale de l'UNIL GT Financement initiative Entretiens SG</i>
<i>22-28 février</i>	<i>Demande de subvention - Chronozones Audition au DFJC par une commission du Grand Conseil Bouclage de L'auditoire (3 pages) GT Initiative Bourses UNES GT Bourses COVER Conseil de l'UNIL SoKo</i>
<i>1-7 mars</i>	<i>Souper de Noël du Bureau FSE Commission de l'enseignement</i>
<i>8-14 mars</i>	<i>Entretien SG AD de la FAE Rencontre formelle avec la Direction Rencontre avec le SASC Commission de la Bibliothèque GT Bourses Rencontre FAE-SUB GT Initiative Bourses UNES HoPoKo</i>
<i>15-21 mars</i>	<i>Bureau de la commission sociale de l'UNIL Comité de sélection des échanges Comité de sélection du SG de l'UNES Comité législatif</i>

	<p><i>Commission du plan de mobilité UNIL/EPFL</i> <i>Bar de la FAE à Polydance</i> <i>Séance de prépa AD UNES</i></p>
<i>22-28 mars</i>	<p><i>Rencontre avec la Direction</i> <i>Rencontre avec une journaliste de Falò</i> <i>Séance cahier des charges SG</i> <i>Conseil de Fondation FSLE</i> <i>FSE</i> <i>Bouclage de L'auditoire (3 pages)</i> <i>Commission des sports (CSU)</i> <i>Comité législatif</i> <i>CIS</i></p>
<i>29 mars – 4 avril</i>	<p><i>Demande de subvention – La Passerelle</i> <i>Séance cahier des charges SG</i> <i>Demande de subvention – HECologia</i> <i>Lunch égalité</i> <i>GT Engagement associatif</i></p>
<i>5-11 avril</i>	<p><i>Demande de subvention – HeCologia</i> <i>Rencontre SUB</i> <i>Comité législatif</i></p>
<i>12-18 avril</i>	<p><i>Rencontre FAE-AETH-AESR</i> <i>FSE</i> <i>AD de la FAE</i> <i>CIS</i> <i>GT Récolte de signatures</i> <i>Bureau de la commission sociale de l'UNIL</i></p>
<i>19-25 avril</i>	<p><i>Rencontre avec une journaliste de la Télé</i> <i>FSE</i> <i>Séance groupe de pilotage LACI</i> <i>AD de l'UNES</i> <i>1ère rencontre comité d'organisation journée des associations</i> <i>GT Financement</i></p>
<i>26 avril-2 mai</i>	<p><i>Récolte de signature LACI</i> <i>Demande de subvention – GRC</i> <i>FSE</i> <i>Séance groupe de pilotage LACI</i> <i>Apéro inter-associations</i></p>
<i>3-9 mai</i>	<p><i>Demande de subvention – Shakespeare Unil Company</i> <i>Récolte de signature LACI</i> <i>SOKO</i> <i>HOPOKO</i> <i>Cours Jahia pour les membres du bureau</i> <i>Rencontre GLAJ</i> <i>Conférence SSP-VPOD sur Bologne</i></p>
<i>10-16 mai</i>	<p><i>Récolte de signature LACI</i> <i>Bouclage de L'auditoire (4 pages)</i> <i>Rencontre avec SG de l'UNIL</i></p>
<i>17-23 mai</i>	<p><i>Conseil de Fondation FSLE</i> <i>Don du sang</i> <i>Forum des 100</i> <i>Conférence de l'OSPS sur Bologne</i> <i>Réception des t-shirts avec logo FAE</i> <i>Bureau de la commission sociale de l'UNIL</i></p>

	<i>Commission RI-Mobilité Comité de sélection des échanges COVER sous-commission COVER atelier de formation des experts internes</i>
<i>24-30 mai</i>	<i>AD de la FAE Conférence sur Bologne GT SAC</i>
<i>31 mai-6 juin</i>	<i>Entrée en fonction du nouveau SG Commission de l'enseignement Discours au dies academicus Entretiens avec les candidats au poste de SAC Commission des sports (CSU)</i>
<i>7-13 juin</i>	<i>Evaluation du Centre informatique Rencontre avec le DAU Conseil de fondation (FSLE) GT Coordination</i>
<i>14-20 juin</i>	<i>Rencontre avec la Direction Bureau de la commission sociale de l'UNIL Comité législatif</i>
<i>21-27 juin</i>	<i>Demande de subvention: Décadrage</i>
<i>28 juin-4 juillet</i>	<i>Comité de l'Auditoire Comité législatif GT Structures</i>
<i>5-11 juillet</i>	<i>Demande de subvention: Swimsa Rendez-vous + cours au Centre informatique pour le site Word Press Réception des stylos avec logo FAE</i>
<i>12-18 juillet</i>	<i>Discussion avec Samuel pour transmission des connaissances liées à l'initiative des bourses d'études</i>
<i>19-25 juillet</i>	<i>Lancement de l'initiative à Paléo</i>
<i>26 juillet-1 août</i>	<i>GT bourses, compte-rendu lancement au Paléo Réunion: Co-rédacteurs en chef Auditoire, SAC et SG pour le budget de l'Auditoire. Comité de rédaction de l'Auditoire</i>
<i>2-8 août</i>	<i>UNES GT structure UNES Comité législatif</i>
<i>9-15 août</i>	
<i>16-22 août</i>	<i>GT bourses</i>
<i>23-29 août</i>	<i>Rencontre informelle avec la Direction Commission de la communication CG Basta GT Brochure qui rassure Récolte de signatures place de la Palud</i>
<i>30 août-5 septembre</i>	<i>GT budget</i>
<i>6-12 septembre</i>	<i>Action 72 heures (9-10-11-12)</i>
<i>13-19 septembre</i>	<i>Conférence de presse Journée mobilité Journée d'accueil Gt bourses</i>

2. Regard du SG (Gaétan Nanchen)

Le secrétariat

Le secrétariat a connu encore quelques changements durant l'année dernière. Gwendoline Galland Lakehal n'a fait qu'une année en tant que secrétaire administrative et comptable et a été remplacé par Marie Bron au début de l'année académique. Que dire sur Marie à part qu'elle fut une employée remarquable? Elle s'est en effet très rapidement intégrée à l'équipe et a rempli les fonctions de son cahier des charges avec une efficacité et un sérieux quasi légendaires! Malheureusement, les formations tertiaires actuelles prônent de plus en plus la mobilité et Marie s'en va faire une année aux USA. Je ne peux que regretter son départ, même si pour son parcours personnel professionnel il ne peut être que positif, tant notre collaboration fut excellente.

Elle sera remplacée par Mme Funda Seker, également étudiante en HEC, qui durant les entretiens d'embauche a montré, en plus de ses capacités évidentes, une très grande motivation pour travailler à la FAE.

Le secrétariat général va également changer. Je quitte ma fonction après 3 années d'activité au sein du bureau. Ma dernière année fut logiquement dans le prolongement de l'année précédente: les nombreuses rotations au sein du bureau font que je suis devenu de plus en plus la personne de référence pour le bureau et pour l'extérieur. J'ai l'impression d'avoir toujours su me mettre en retrait et de rester un appui aux membres du bureau, même si je suis conscient que par la force des choses j'ai pris de plus en plus une place décisionnelle.

Le bureau

La collaboration avec le bureau fut toujours très bonne. Je trouve que le bureau a gagné en efficacité. Les cahiers des charges des postes sont de plus en plus clairs et permettent d'avoir une vue globale des activités de chacun. Toutefois j'ai toujours l'impression que trop de projets sont prévus et que les forces en présence ne sont pas suffisantes. En effet, la répartition par domaine incite les membres du bureau à avoir au minimum un projet par semestre. Or ces projets ne peuvent pas être réalisés seuls et nécessitent le soutien des autres membres. Au final, on se retrouve avec de nombreux projets où tou-te-s les membres du bureau doivent participer, ce qui peut entraîner une surcharge de travail conséquente, surtout pour les co-président-e-s et le secrétariat qui doivent combler les manques de personnes. Il faut faire attention à cet aspect d'autant que les membres du bureau sont relativement peu épaulé-e-s par les délégué-e-s.

Regard du SG (Julien Bocquet)

Le secrétariat

J'ai débuté mon activité le 1er juin et, fort heureusement, j'ai pu travailler en binôme avec Gaétan durant les deux premières semaines. Cette aide m'a été très précieuse car le poste de SG est riche, varié et complexe. J'ai beaucoup appris en discutant avec lui et en suivant ses conseils lorsque des cas concrets se présentaient. Par ailleurs, mon prédécesseur a rédigé un « Guide du parfait SG », génial vade-mecum que j'utilise encore lorsque j'ai un doute et que je vais tenter d'étoffer à mon tour.

L'été 2010 a en fait été marqué par un double départ puisque Marie Bron – qui a également pris le temps de m'expliquer le travail de la SAC – a démissionné et été remplacée par Funda Seker au poste de SAC. Fort heureusement, la transition semble s'être très bien faite et la nouvelle SAC est d'une grande efficacité.

Depuis mon entrée en fonctions, je me suis attelé, notamment, à deux tâches qui permettront, je crois, d'améliorer « l'aspect de la FAE »: le basculement du site internet de Jahia à WordPress et le « tuning » du bureau 149.

Site internet:

Le site internet WordPress est plus facile à utiliser, plus agréable à lire et permet de faire paraître continuellement et rapidement des articles. Ces derniers sont ensuite faciles à retrouver grâce à un système de recherche par catégories. Par ailleurs, il faudra que je rappelle très régulièrement aux membres du Bureau d'écrire des comptes-rendus de leurs activités, car la qualité du site dépendra grandement de ces contributions. Le point faible du site WordPress est sans conteste sa sécurité et c'est la raison pour laquelle les documents qui ne doivent être accessibles qu'à un nombre restreint de personnes sont stockés sur le site Jahia.

Toujours au rayon informatique : un agenda électronique a été mis en place pour que les membres du Bureau puissent connaître l'emploi du temps de chacun. Là aussi, il faudra une certaine discipline pour que le plus grand nombre d'activités possible soit indiqué.

Enfin, je me dois de préciser que le CI a joué un rôle tout à fait déterminant dans l'élaboration de ces différents outils.

Tuning du Bureau:

A l'impossible, nul n'est tenu... Comment transformer le bureau hideux d'un bâtiment qui ne l'est pas moins - car je tiens à préciser qu'il n'est pas de beaux bureaux dans l'Internef – en un lieu plaisant et accueillant. J'ai proposé l'achat de deux armoires, ce qui a permis de ranger une partie du désordre, et j'ai éliminé certains éléments – dont un ordinateur à dynamo – qui ne servaient plus depuis bien longtemps.

Bref, le bureau 149 est mieux rangé qu'avant, ce qui ne signifie pas qu'il le soit.

Le Bureau

J'ai été très bien accueilli par les membres du Bureau et je les en remercie. Je suis toutefois conscient qu'un changement de secrétaire général, vu l'importance du poste, a un impact considérable sur le groupe, tant au niveau de la personnalité, de la manière de travailler qu'en ce qui concerne la connaissance des dossiers. Sur ce dernier point, je suis sûr que l'expérience et le temps ainsi que ma motivation et le soutien sans faille de mes collègues me permettront de devenir rapidement aussi efficace que je le souhaite.

J'apprécie beaucoup le dynamisme, le sens des responsabilités et la disponibilité de mes collègues ; j'ai aussi beaucoup de plaisir à travailler avec elles/lui en équipe et je suis très sensible au côté humain des rapports entre les membres du Bureau. Ma

seule réserve concerne l'organisation du travail. J'ai parfois le sentiment que la FAE pourrait être plus efficace avec un peu plus d'organisation. Bien sûr, je me rends compte qu'il est impossible, et qu'il serait déplacé, de demander à des étudiant-e-s qui consacrent déjà un temps considérable à leurs activités associatives une précision professionnelle – qui, par ailleurs, n'existe souvent qu'au titre de mythe dans le monde du travail.

J'écris ces observations pour deux raisons. La première est que j'ai la prétention de vouloir contribuer à l'amélioration de cette organisation ; je crois en effet que mes différentes expériences professionnelles peuvent m'être utiles pour aider mes collègues à atteindre ce but. Ensuite, parce que le manque d'organisation peut conduire à un gaspillage d'énergie. J'ai donc le sentiment qu'une meilleure anticipation et une méthode de travail un peu plus systématique, par exemple, peuvent permettre une économie de temps et d'énergie aux membres du Bureau. Cela dit, je suis soutenu par le Bureau et je sais pouvoir compter sur la volonté et la compétence de mes collègues pour mener ces démarches à bien.

3. Regard du bureau

Le secrétariat

L'ancien Secrétaire Général de la FAE a toujours eu de bons rapports avec l'ensemble du Bureau. Il a été très actif au niveau politique, notamment avec l'entreprise de soutien à la récolte de signatures pour le référendum de la LACI sur le campus universitaire. Lors de l'occupation des auditoires, il a été indispensable, d'autant en l'absence de la co-présidence, pour faire connaître la position de la FAE et soutenir, de manière logistique, les étudiant-e-s engagé-e-s dans le mouvement. Il a également fourni un travail important de transmission d'informations à la communauté universitaire. A côté de cela il a toujours accompli ses tâches quotidiennes avec modification, tels que le soutien aux étudiant-e-s et aux associations. Il a été d'un grand soutien pour les membres du Bureau, puisqu'il a permis de les dégager en s'assurant par exemple de l'organisation de la récolte de signatures contre la LACI, ou alors en les soutenant dans leurs divers projets d'envergure. Son rôle est désormais moins celui de coordinateur du Bureau, rôle très bien assuré par la co-présidence, que celui de soutien. Il a supervisé de manière concluante la Secrétaire administrative et comptable. Cela a pu également décharger la co-présidence de cette tâche et lui permettre de se concentrer sur les seuls membres du Bureau. Tous les membres du Bureau ainsi que le Secrétaire Général ont apprécié travailler avec l'ancienne SAC. Elle a su gérer de manière autonome une grande partie de la correspondance de la FAE ainsi que toutes les tâches comptables qui lui étaient imputées. Nous regrettons tou-te-s leur départ.

Toutefois, le nouveau Secrétariat apporte un nouveau souffle au sein de la FAE, et nous nous en réjouissons. Le travail de formation terminé, ils ont su tous deux prendre leur place au sein du Bureau. Notre nouveau SG est en effet arrivé avec une envie réjouissante de renouvellement. Nos locaux ont été partiellement réaménagés, un nouveau site internet a vu le jour, avec plusieurs outils informatiques pour mieux coordonner le travail du Bureau.

Coordination du Bureau

La coprésidence a introduit de nouveaux outils pour faciliter son travail de coordination et gestion des tâches incombant aux membres du Bureau. Cette année, dans le but de fortifier le système de dicastères, des cahiers des charges précis pour chaque dicastère ont été élaborés et sont une source de satisfaction. D'autre part, la mise en place d'un calendrier semestriel des tâches permet également une facilitation du suivi du travail de chacun pour un meilleur résultat d'ensemble. Ce qui semble être un alourdissement administratif permet en fait un travail facilité pour les deux co-président-e-s dans ce domaine, leur laissant au contraire plus de temps pour d'autres activités. Néanmoins, la surcharge des co-président-e-s les empêche parfois de soutenir aussi activement qu'ils le souhaiteraient les autres membres, pour faire avancer certains dossiers qui prennent trop de temps à leurs yeux.

Les relations au sein du Bureau sont bonnes, les conflits heureusement très rares. La rotation des membres a été, une nouvelle fois importante, mais l'intégration des membres reste correcte, même si le temps consacré à l'intégration des nouveaux membres et, symétriquement, les efforts de mise à jour de ceux-ci sont parfois trop faibles. Comme dans toute équipe, l'implication de chacun est variable, et la coutume veut que « chacun s'engage en fonction de ses possibilités et de ses envies ». Mais la professionnalisation de la FAE s'en trouve quelque peu perturbée. Le renouvellement de notre secrétariat a été, légitimement, source d'inquiétudes, qui s'estompent au fur et à mesure de l'intégration des nouveaux employés au sein de l'équipe, dont nous avons décidé de prolonger le contrat suite à leur période d'essai.

4. Communication interne – L'auditoire

Rien cette année pour cause de changement de SG.

2. Rapport des co-président-e-s et par dicastère

1. Co-président-e-s (Sonia Pages, Samuel Beroud, Léonore Porchet)

Les tâches essentielles de la co-présidence sont d'une part la coordination globale du travail du Bureau, d'autre part les relations avec les autorités universitaires et cantonales.

Rapport avec la direction

La FAE a maintenu des contacts fréquents avec la Direction : 5 séances formelles de rencontre ont eu lieu lors de cette année. A cela, plusieurs rencontres informelles ont eu lieu lors du mouvement d'occupation des auditoriums à l'Unil. Les deux co-présidents étant délégués pour la Suisse auprès de l'association européenne des étudiants lors du mouvement d'occupation, la discussion avec la Direction a dû être menée par des membres du Bureau divers. Plusieurs points sont conflictuels : les prises de positions communes avec ACIDUL sur les assistants et les assistants-étudiants n'ont pas été traitées avec le sérieux nécessaire par la Direction. La question des listes de présence n'a pas fait de progrès. La motion

issue de l'AD pour la création d'une commission de l'environnement se heurte elle-aussi à un manque de considération de la part de la Direction.

En revanche, la participation du Recteur au Comité d'Initiative pour les bourses d'études est une grande satisfaction pour la FAE. L'idée de faire une année de pause dans ses études pour favoriser un engagement associatif semi-professionnel (FAE, UNES ou ESU) a été prise au sérieux et devrait être traitée lors de la révision du statut de « congé ». Plus encore, les positions prises par notre Direction sur l'orientation politique générale de l'Université sur certaines questions centrales permettent à la FAE d'entretenir de bonnes relations avec la Direction. Ainsi, les questions de numerus clausus, de mesures contre les étudiants étrangers, de financement privé et de hausse des taxes d'études ne sont pas source pour la FAE de conflit avec la Direction, contrairement à plusieurs de nos homologues d'autres universités en Suisse.

Rapport avec le DFJC

La FAE a rencontré une fois Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat responsable du DFJC et deux fois Juan-Francisco Perellon, directeur du DAU au cours de cette année universitaire. Les rapports sont très bons sur de nombreux dossiers (bourses d'études, LAHE) ; les préoccupations de la FAE sont traitées d'une oreille attentive et notre Bureau a reçu des soutiens enthousiastes lors de sa présentation du projet de restauration d'une plateforme étudiante vaudoise, que le DAU et le DFJC souhaitent ardemment. Sur la question du logement en revanche, le manque d'audace politique est visible ; et lorsque la FAE parle d'un manque de logement actuel et pressant, les réponses technocratiques sur la résolution à long terme du problème par le tassement des effectifs de l'université a de quoi nous laisser sceptiques.

2. Politique cantonale et universitaires (Cynthia Martignier, Joanna Oulevay)

Lors de cette année écoulée, le dicastère de la politique universitaire et cantonale a été relativement calme. De nombreux problèmes ont été traités en amont par le secrétaire général. Le dossier sur les coûts cachés a cependant pu avancer, avec un questionnaire adressé aux associations des facultés. Une fois récolté, un résumé général a pu être envoyé à la commission sociale de l'UNES. Celle-ci s'en est servi pour faire un rapport général sur les coûts cachés dans les universités suisses.

D'autre part, des problèmes internes aux facultés ont pu être discuté avec différents représentants étudiants, afin de tenter de résoudre les difficultés rencontrées.

A la fin de l'année académique 2009-2010, le dicastère de politique cantonale et universitaire s'est intéressé aux questions de la liberté académique, laquelle question sera à l'ordre du jour durant cette année. Le dicastère a et va également tout au long de l'année soutenir l'initiative portant sur les bourses d'étude.

3. Politique nationale de la formation (Anja Schuler)

Le bureau a listé trois objectifs principaux dans son plan d'activité 2009-2010 pour le dicastère de la politique nationale de la formation: la représentation au sein de l'UNES, le travail sur le système de bourse nationale et la valorisation de l'engagement étudiant. Ces trois thèmes ont été présents tout au long de l'année et les échanges avec l'UNES et les sections ont été nombreux.

En ce qui concerne la représentation de la FAE au sein de l'UNES, nous avons dû déplorer le retrait d'une ancienne membre de la FAE du comité exécutif et le départ des deux co-présidents des commissions thématiques. Cela n'a néanmoins pas empêché le bureau de maintenir sa position au sein de la faîtière nationale et d'être présent au comité législatif, dans les commissions thématiques, aux AD, au sein des GT adhoc, du comité de sélection de la nouvelle secrétaire de l'UNES, etc. Le bureau s'est en outre efforcé de préparer au mieux les délégué-e-s aux trois AD (deux AD ordinaires et une AD extraordinaire) de l'UNES et de trouver des personnes motivées de l'UNIL pour siéger dans les commissions thématiques. De plus, les deux co-présidents de la FAE, fortement impliqués au sein de l'UNES, ont été invités à participer à des événements estudiantins à l'étranger.

Le bureau de la FAE s'est beaucoup investi dans le travail sur l'initiative des bourses d'études au sein du GT bourse, des séances du comité législatif où il était question du lancement et par la suite dans le GT coordination. Mais le travail sur les bourses d'études n'est pas encore achevé et ce point restera central pour le bureau dans l'avenir.

En ce qui concerne la valorisation de l'engagement étudiant, point qui a été traité au niveau national en automne 2009, la FAE a également encore des efforts à fournir. Le papier de position adopté à l'AD de Zurich doit maintenant être traduit dans le contexte lausannois. Après avoir proposé plusieurs amendements aux statuts de l'UNES et voyant que le fonctionnement de la faîtière n'était peut-être pas optimale, la FAE a déposé, à l'AD de printemps, une motion visant la création d'un GT chargé de réfléchir à ces problèmes.

4. Politique sociale (Emilie Sanclemente)

Logement

En ce qui concerne le logement, il n'y a malheureusement rien à signaler de positif. Aucune action n'a été engagée dans ce sens cette année. En effet, dès mon élection au Bureau, j'ai décidé de mettre principalement l'action sur l'égalité des chances. Un partenariat plus sérieux avec le SASC est à mettre en place pour la rentrée d'automne 2011.

Bourses cantonales

Rien n'a été élaboré en plus du lancement de l'initiative sur les bourses auquel participe chaque dicastère.

Egalité des chances

L'égalité des chances a été le thème le plus important de cette année pour le dicastère politique sociale. Le premier lunch égalité a été mis en place au mois de

mars. D'autres suivront dès la rentrée de septembre. La première édition s'est conclue sur un bilan mitigé, cependant les éditions suivantes sauront assurément s'améliorer.

Concernant les commissions de nominations, un premier jet de flyer a été établi, sans toutefois être finalisé. Il est important de s'y remettre à la rentrée, car le projet est pratiquement terminé.

la journée égalité a été institutionnalisée. Chaque année sera consacrée à un thème en particulier. L'année passé le thème de l'égalité homme-femme était à l'honneur, il s'agira de l'égalité sexuelle pour cette année.

Divers projets sont en cours pour ce dicastère dont une conférence atelier sur l'emploi après les études.

Durant cette année il aura été également question d'un nouveau langage épïcène. Celui-ci a été adopté la l'AD et il se base sur le modèle adopté par l'UNES. Les étudiantEs deviennent les étudiant-e-s. Le langage épïcène est un point important dans les questions d'égalité c'est pourquoi la FAE a tenu à ce qu'il soit inséré dans la charte de la FAE. Un travail de promotion de ce langage épïcène est à envisager, car les diverses associations ne l'utilisent pas fréquemment.

5. Communication et rapport avec les associations (Stéphane Veya, Géraldine Bouchez)

Communication

Durant la première partie de l'année universitaire, des réflexions ont débuté afin de rendre le bureau de la FAE plus convivial et ainsi qu'il devienne le lieu de rencontre des différentes personnes actives sur le campus. C'est ainsi que des impressions grand format ont été fait apposées sur les vitres pour que toutes les personnes passant par la cafétéria de l'Internef connaissent désormais l'emplacement du bureau de la FAE.

De plus, au cours du deuxième semestre des T-shirts et stylos à l'effigie de la FAE ont été imprimés de manière à nous donner une meilleure visibilité lors d'événements futurs tels que les récoltes de signatures en lien avec l'initiative sur les bourses d'études.

Cette partie du poste a un autre aspect, qui est celui de la communication par la participation, voire l'organisation de sorties et de fêtes. C'est pour cette raison que le responsable de la communication travaillera toujours en étroite collaboration avec le responsable événements.

Les rapports avec les associations

Il a tout d'abord été question de dresser une liste de toutes les associations qui peuvent avoir une activité sur le campus. Jusque là, cela était un grand manque et le site plus que lacunaire de l'UNIL concernant les associations n'aidait en rien à améliorer ce point. Aujourd'hui, nous avons pu lister plus d'une soixantaine d'associations et nous ne pouvons affirmer que cette liste est exhaustive.

Il s'agira ensuite de faire en sorte que ces associations soient mise en valeur, notamment par le biais d'une vitrine, qu'elle soit concrète comme la journée des associations, ou virtuelle par le biais des sites internet de l'UNIL et de la FAE.

Durant le semestre de printemps un rendez-vous avec les associations que nous espérons pérenniser, soit l'apéro inter-association a vu le jour. Au cours d'une rencontre conviviale nous avons ainsi pu leur parler des différents projets de la FAE pour l'année à venir, en particulier de l'initiative sur les bourses d'études. Nous espérons ainsi permettre leur implication au premier plan.

A côté de ces différents projets, il a toujours été question d'aider les associations qui pouvaient en faire la demande, que ce soit par une aide pour la confection de statuts, ou d'une aide de mise en valeur des différents événements que les associations du campus organisent.

C'est ainsi qu'avec l'aide Fréquence Banane et l'aval de l'Université, la FAE a créé une liste de diffusion regroupant les événements des différentes associations pour chaque semaine pour ensuite les communiquer sous la forme d'un mail à tou-te-s les étudiant-e-s qui y sont inscrit-e-s (au moment de la création de la liste, tous les étudiant-e-s du campus composaient cette liste de diffusion, avec pour chacun la possibilité de s'en désinscrire). Cette liste de diffusion a rencontré un certain succès auprès des associations même s'il faudra encore la présenter aux nouveaux comités des associations ainsi qu'aux associations nouvellement constituées ou qui n'ont pas encore pu être contactées par la FAE.

6. Services et Subventions (Anja Schuler, Fanny Doan)

Enquête *Comment ça va?* (Anja Schuler)

L'enquête « Comment ça va ? » menée auprès de tous/toutes les étudiant-e-s de première année s'organise conjointement avec le SOC depuis 2006 et consiste à interroger les étudiant-e-s débutant-e-s sur leur adaptation à la vie universitaire quelques mois après leur entrée à l'UNIL.

La FAE a recruté et formé 22 enquêteurs/trices afin de passer le questionnaire téléphonique pendant près de quatre semaines, tous les soirs. Le questionnaire aborde de très nombreux aspects lié au quotidien universitaire (infrastructure, enseignement, vie associative, situation financière des étudiant-e-s, projets d'études, etc.). Le rapport d'enquête constitue donc une source de donnée utile pour la FAE quand bien même il ne représente que l'avis des étudiant-e-s débutant-e-s. Chaque année, un volet du questionnaire traite d'un thème spécifique ; le thème 2009-2010 était le plurilinguisme et la maîtrise du français des étudiant-e-s allophones. Celui de 2010-2011 traitera probablement des possibilités de mobilité pour les étudiant-e-s, un sujet très important pour la FAE.

Don du sang

Les journées Don du sang se sont déroulées cette année au début du mois de décembre 2009 (3 jours) et au milieu du mois de Mai 2010 (2 jours). Nous ne savons pas combien de prélèvements ont été effectués en décembre 2009 et 461 en mai 2010. Une fois de plus, pendant la session de décembre, une journée s'est

déroulée au Génopode ce qui a causé une diminution des dons. En effet, le Génopode étant un bâtiment que très peu d'étudiants fréquente, il n'est réellement pas judicieux de placer le Don du sang à cet endroit là. De plus, la récolte de Mai s'est déroulée un mois avant les examens ce qui a été vraiment regrettable pour les récoltes. Très peu d'étudiants se sont présentés. La FAE a signalé cela au service de transfusion, j'espère que notre demande sera entendue pour les années à suivre.

Fonds de Solidarité Etudiant

Le Fonds de solidarité étudiant a été comme chaque année très largement sollicité. Nombreux-ses étudiant-e-s sont venu-e-s à notre rencontre afin de demander un coup de pouce. Le budget initial s'élevait à 10 000 CHF et a été complètement dépensé. Le comité HEC a fait un don de 3000 CHF.

Subventions

La FAE octroie des subventions aux associations d'étudiant-e-s dans le but d'organiser des événements pour les étudiant-e-s, par les étudiant-e-s. Cette année, la FAE avait un budget initial de 30000 CHF qui a été entièrement dépensé. Il serait pertinent d'augmenter le budget car nous n'avons pas pu répondre à certaines demandes faute de moyens. Nous avons donc proposé à ses associations de faire une demande à la rentrée (lorsque l'AD aura voté le nouveau budget). La FAE a organisé un « apéro inter-associations » afin d'expliquer au mieux les fonctions de la FAE, notamment l'octroi de subvention. Il est clair que ce service devient de plus en plus populaire et donc de plus en plus demandé.

7. Evènements (Daniel Fortin, Ariane Mermoud)

Le dicastère « événements » a participé à plusieurs événements et projets durant l'année académique 2009-2010.

La première tâche effectuée effectuée par le responsable du nouveau dicastère « événements » a été de survoler le calendrier des manifestations organisées sur le campus afin d'évaluer dans quels cas il serait possible d'envisager, avec les organisateurs des dites manifestations, une participation de la FAE. Global Village en était une qui ressortait particulièrement, de par sa formule même, à savoir des stands tenus par différents groupes d'étudiants, parmi lesquels un stand FAE aurait facilement pu être monté. Un contact mail avait été établi avec la personne responsable, mais l'état d'avancement de la préparation de Global Village 2010 ne lui permettait pas encore de donner une quelconque réponse précise. Ce contact a été obtenu peu avant le changement de responsable du dicastère au sein du bureau.

Le responsable « événement », en collaboration avec le responsable « communication et rapport avec les associations », devait participer à l'organisation de la grande fête des associations de l'Unil prévue à l'origine pour l'automne 2010.

Nous savions aussi que Fréquence Banane, une association soutenue par la FAE depuis plusieurs années, préparait une grande fête sur le campus de l'EPFL (le 18 mars) pour le lancement de son mois FM, et prévoyait pour celle-ci d'inviter Günther. L'intention de la FAE en y participant était uniquement de bénéficier d'une plateforme lui permettant d'améliorer sa visibilité auprès de la communauté

étudiante. Cela a été rendu possible en cette occasion de trois manières. D'une part le logo de la FAE figurait sur les affiches promouvant la soirée. D'autre part, elle a pu vendre des billets dans le bureau 149 de l'Internef. Enfin, certains de ses membres ont tenu un stand de boissons durant la soirée avec des t-shirts au logo de la FAE.

Evènements:

Lunch Egalité: la participation au premier lunch égalité était plutôt décevante. Environ 80 repas ont été vendus, ce qui est une très bonne participation, mais les étudiant-e-s ne sont pas, pour la plupart, restés à la conférence. L'invitée était Jelena Ristic, doctorante en étude de genre. La conférencière s'est dite satisfaite de la participation, car les participant-e-s ont été assez actif-ve-s. Une mauvaise publicité est la cause, à mon avis, du manque de participant-e-s. Il n'était pas suffisamment clair que le repas était accompagné d'une conférence. Lors de la prochaine rencontre, il faudra mettre l'accent sur la conférence, car le repas est accessoire. L'endroit choisi, la CAP, n'est peut-être pas le meilleur choix. Le lieu est en effet bruyant. Cependant, si une association est partenaire et souhaite proposer un repas, la CAP est tout ce dont nous disposons. Il faudra être vigilant la prochaine fois à ce que cette ambiance ne dérange pas l'intervenant. Le Bureau de la FAE est un bon lieu alternatif à la CAP.

Polydance: participation

Apéro inter-associations: organisation

Global Village: organisation et préparation du stand. Le Global Village a finalement été annulé.

Don du sang: aide au stand de collation

Journée des associations (date): organisation et rencontre avec les interlocuteurs institutionnels.

Journée égalité: La journée aura lieu le mardi 5 octobre. Au programme, exposition de travaux d'étudiant-e-s dans les couloirs du bâtiment Antropole et vernissage de cette exposition en présence de la déléguée à l'égalité, Stéphanie Brander. Distribution de flyers dans la journée afin de sensibiliser la population de Dorigny à l'égalité quant au choix de sa préférence sexuelle. L'événement principal aura lieu en soirée à Zélig. Une conférence-débat aura lieu avec plusieurs intervenants sur un film-documentaire lié à la problématique. Un concert suivra cette partie plus intellectuelle. Le but de la journée étant le respect de la communauté homosexuelle.

Projets (en lien avec l'initiative):

Stylos avec le logo de la FAE

T-shirts avec le logo de la FAE

3. Thèmes importants de l'année

1. Points forts :

Initiative populaire pour une harmonisation des bourses d'études

C'est avec une grande satisfaction que nous dressons un premier rapport sur ce projet, que nous n'avions pas pu mentionner dans nos buts annuels de l'année pour des raisons de confidentialité regrettables et souhaitées par l'UNES. Ce projet gigantesque a vu le jour durant le mandat 2009-2010, suite à une motion de la FAE à l'AD de l'UNES en automne 2008. La FAE a très largement collaboré au projet, puisque ses deux co-président-e-s ainsi qu'un ancien expérimenté du Bureau ont travaillé à l'élaboration du projet, des premières rédactions de texte jusqu'au dépôt concret du texte à la chancellerie fédérale, basé sur des budgets, argumentaires, grilles de répartition des signatures dont l'élaboration a demandé un travail important mais passionnant. Une personne du Bureau est désormais responsable pour la collecte des signatures, abattant un travail énorme, soutenue dans cette tâche par un groupe de travail issu du Bureau et de l'AD. La transmission aux membres de l'AD a été en revanche source de problèmes : les documents n'étaient souvent pas définitifs en français, certains devaient être tenus confidentiels, divers revirements du Comité exécutif de l'UNES ont rendu les présentations difficiles devant nos élus, malgré le déplacement apprécié de la secrétaire politique de l'UNES en automne pour l'avant-projet. La date de lancement de récolte des signatures, en juillet, n'a pas non plus facilité une adhésion aussi massive que souhaitée des délégués derrière le projet. Nul doute en revanche que dès la rentrée 2010, la participation à l'effort sera bien plus large. Nous nous réjouissons d'ailleurs que le coordinateur pour la Suisse Romande ait été choisi au sein de l'AD de la FAE et qu'il ait déjà fait montre de ses talents d'organisateur exceptionnels dans la collaboration que nous avons pu avoir avec lui.

La conception de l'initiative et l'implication très forte au sein de l'UNES des deux co-président-e-s ont clairement fait pencher la FAE sur des questions de politique nationale de la formation. La présence dans les médias locaux a donc été limitée par rapport à certaines années. Avec le renouvellement de la co-présidence et le lancement de l'initiative, il serait utile désormais de recentrer l'action de la FAE sur la politique cantonale, afin de gagner en visibilité sur la scène locale.

Lutte contre la révision de l'assurance-chômage (LACI)

La révision de l'assurance chômage discutée aux chambres fédérales prévoit des durcissements des conditions pour une grande part des travailleurs, particulièrement les jeunes, mais frappe aussi très durement les jeunes diplômés des hautes écoles. La FAE s'est lancée dans le combat référendaire aux côtés de diverses organisations syndicales et de gauche. Un important travail d'organisation du secrétaire général et de plusieurs membres de l'AD très motivés, assistés par plusieurs membres du Bureau a permis de rapidement mettre en place la récolte de signature. Durant 3 semaines, des stands de récoltes ont vu le jour dans divers bâtiments et cafétérias du campus de l'UNIL. Les résultats ont simplement été impressionnants puisque plus de 1'500 signatures ont été récoltées en une soixantaine d'heure sur le terrain. Cette démarche nous a de plus permis de réaffirmer le caractère militant de la FAE, de sensibiliser de nombreux étudiant-e-s

avant la votation prévue en septembre sur le sujet et de rendre notre association plus visible. Finalement, cette démarche nous autorise à nous rapprocher des syndicats vaudois, qui devraient, s'ils suivent les décisions des syndicats nationaux, être des partenaires dans notre initiative pour les bourses d'études. Il a donc s'agit pour nous d'un grand succès et d'une expérience formatrice intéressante avant de nous lancer dans notre propre combat.

Implication au sein de l'UNES

Notre faîtière nationale est en grande difficulté. Sa structure est inadaptée et ne remplit pas les attentes de nombreuses sections, y compris celles de la FAE. La FAE a tenté durant cette année de soutenir au mieux les efforts au niveau national. Les co-président-e-s ont ainsi dirigé chacun une commission et exercé de nombreuses charges de représentations sur le plan national et même international afin de décharger en partie le comité exécutif de l'UNES. La FAE a été la section la plus active dans l'élaboration de l'initiative, elle est représentée dans 3 des 4 commissions de l'UNES.

Cette politique n'a pas été reconnue à sa juste valeur par le Comité exécutif et a entraîné un retrait progressif des structures de l'UNES pour se concentrer sur une politique de « garde-fou » menée au sein du comité législatif, un nombre important de proposition pour réformer l'UNES qui a abouti à une motion FAE demandant une réforme de l'UNES qui est traitée depuis le début de l'été 2010. En cette période tendue à l'UNES, cette démarche a certainement évité le retrait des sections des écoles polytechniques qui avaient exprimé des velléités sécessionnistes.

Prises de position communes avec ACIDUL

La FAE et ACIDUL ont rédigé des prises de position communes avec ACIDUL concernant les assistants-étudiants et les assistants, afin de donner plus de poids à leurs revendications. Cette démarche a permis une reprise de contact heureuse entre les deux associations. En revanche, les demandes adressées à la Direction pour obtenir un rendez-vous tripartite concernant ces prises de positions n'ont pas été entendue et celle-ci a tenté de diviser les questions selon ses interlocuteurs pour minimiser l'impact des papiers communs.

2. Points faibles

Occupation des auditorios

L'Université de Lausanne a connu un mouvement de mobilisation estudiantine important au mois de novembre. La FAE a eu un rôle difficile à tenir : elle a en effet initié une journée de discussion pour informer les étudiants des mobilisations organisées dans d'autres universités, dans un Auditorio mis officiellement à disposition par les autorités universitaires. Suite à cette séance d'information et de discussion intéressante, une partie des étudiants à décider d'occuper un autre auditorio et s'est rapidement constituée de manière complètement autonome vis-à-vis de la FAE. Notre association s'est retrouvée dans une position très délicate : désapprouvant la méthode employée, elle ne pouvait pas se distancier complètement d'un mouvement qui avait repris en large partie des buts et des idées que la FAE et l'UNES avaient elles-mêmes rédigé. Elle s'est résolue à soutenir de manière logistique le mouvement estudiantin, sans participer directement à son organisation. Cette politique a été mal comprise : la Direction continuant à nous

considérer comme le seul interlocuteur étudiant légitime s'adressait à nous et nous tenait responsable de l'occupation. Dans les opinions, nombreuses ont été les remarques qui signalaient une confusion regrettable entre FAE et mouvement d'occupation.

La gestion de l'événement a été particulièrement difficile pour le Bureau. Premièrement, l'absence des deux co-président-e-s, assistant au Board Meeting de l'European Students' Union à Cracovie, a rendu les prises de décisions malaisées. Les structures de la FAE ont montré leurs limites face à un événement soudain : les délais statutaires de convocation d'une AD ou d'une AG n'ont pas permis d'utiliser nos organes suprêmes pour déterminer à temps une ligne de conduite pour notre association. Nous en avons tiré la conclusion minimale d'une interdiction, sur mode de gentlemen's agreement, d'absence simultanée des deux co-président-e-s afin d'éviter un tel blocage à l'avenir.

Recherche sur l'application de Bologne à l'Unil

La recherche a pris beaucoup de retard par rapport à ce qui avait été initialement prévu. La chercheuse s'est heurtée à plusieurs obstacles, dont le manque de réactivité de la part de certaines personnes de la communauté universitaire pour la prise de rendez-vous, la reconsidération des thématiques à aborder et le temps imparti trop court. Il a été en outre difficile de juger, de la part des membres de la FAE qui supervise la recherche, de quelle manière et avec quelle intensité encadrer la recherche ainsi que la chercheuse (propositions de thématiques, fréquence des entretiens avec elle, etc). Les rendez-vous avec elle sont plus au moins bi-mensuels (mais ils sont plus fréquents à certaines périodes). Malgré le retard et de nombreuses modifications formelles et factuelles à apporter au texte actuel, les superviseurs pour le Bureau sont contents du résultat global. Le travail est conséquent, et sera d'un grand intérêt pour la FAE. En effet, elle servira de base pour des recommandations émises par la FAE.

Suite à l'échéance de la prolongation de son contrat, la chercheuse a proposé de poursuivre de manière bénévole jusqu'à l'achèvement de la rédaction. Ainsi elle ne travaille plus à un taux de 30%, mais en fonction de ses disponibilités. Bien que cela influe sur la durée, cela montre sa motivation malgré tout à poursuivre et à conclure cette recherche. La rédaction est aujourd'hui presque achevée en cours de finalisation, seules restent les modifications et corrections à apporter par les deux parties. Ensuite le travail pourra enfin être transmis au Bureau pour validation ainsi que rédaction des recommandations, puis à l'AD. Le travail de promotion pourra commencer ensuite.

En conclusion, il convient de retenir de cette publication une note très positive dans le résultat mais de nombreuses remarques plus critiques dans sa gestion, qui doivent rester en mémoire lors d'éventuels autres expériences de ce type. L'évaluation et la gestion du temps de recherche devra être pensé à la hausse, de même que celui de la rédaction et de la correction. Pour ce dernier point, peut-être qu'une discussion directive sur la forme au préalable aurait été bénéfique.

B. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les commissions de l'AD et de l'UNIL

B.1. Commissions de l'AD

Commission de contrôle

Membres: Neil Ewering, Géraldine Bouchez, Nicolas Krauer, Stéphane Veya.
Créée en mai 2009, la Comco a comme but de veiller à ce que les actes et les normes de la FAE soient conformes aux statuts et règlements adoptés à l'AD.

Réunie à de multiples reprises, la Comco a bien rempli son rôle et n'a relevé aucunes irrégularités dans le fonctionnement de l'AD au cours de l'année écoulée. Toutefois, il est à relever qu'il a été parfois difficile pour la commission de réaliser son travail et ce pour deux raisons essentiellement : 1) le règlement de la Commission de Contrôle est très vague et laisse donc une place importante à l'interprétation. Il a donc pu être peu aisé de savoir où commençait et où s'arrêtaient ses prérogatives. 2) les très rares remarques qui ont pu être adressées au bureau de la FAE sont souvent apparues aux yeux de ses membres comme des attaques personnelles, alors que, bien au contraire, elles n'étaient que l'expression d'un processus démocratique que l'on retrouve dans de nombreuses associations. Cela a amené les membres de la commission au sentiment partagé d'une efficacité qui pourrait s'avérer limitée le jour où une irrégularité pourrait apparaître.

Sa volonté de restructurer les statuts exprimé en début d'année n'a pas aboutit par manque de temps de la part des membres de la dite commission.

Commission de politique universitaire de l'Assemblée des délégué-e-s

Membres : Christelle Michel, Léonore Porchet, Xavier Reymond, Myriam Grob, Danny Bonaviri.

Cette année, la commission de politique universitaire s'est donné pour charge de se pencher sur deux sujets particuliers :

La liberté académique : suite à la manifestation étudiante d'automne 2009, durant laquelle cette question a été longuement débattue : recensement des pratiques dans chaque faculté, définition de la liberté académique d'un point de vue étudiantin, listing des solutions en fonction des facultés (car situations conflictuelles dans certaines, en médecine par exemple), mise en place d'action en sa faveur (PP / motion à l'AD pour que le Bureau prenne l'affaire à bras le corps et fasse avancer le sujet dans la direction proposée par la commission).

Chaire d'économie sociale et solidaire : motion de J. Sansonnens (2009) : recensement de cas similaire au projet en Suisse et dans le monde (France notamment), prise de contact avec des étudiant-e-s en HEC pour étudier la question (ce qui se fait actuellement, demande des étudiant-e-s, possibilité dans le cursus lausannois), renseignement quant aux démarches pour la création d'une chaire universitaire.

Ces points ont été définis au mois de novembre 2009, la commission n'a ensuite plus pu être réunie, par défection de ses membres (pas de réponse aux mails et doodle).

La présidente de la commission (à l'époque Léonore Porchet) et la responsable Bureau de politique cantonale et universitaire (à l'époque Cynthia Martignier) se sont rencontrées au milieu du semestre de printemps 2010 pour définir le plan d'action de la commission (présentés plus haut).

A noter que la Bureau s'est penché sur ces points durant l'été.

A l'avenir : continuer le travail sur ces deux points :

Le lieu idéal pour graver la liberté académique du point de vue étudiantin est le Règlement Général des Etudes (RGE), en rédaction cette année -> continuer, en collaboration avec le Bureau, le travail avec les représentants dans cette commission.

Amorcer le travail pour la chaire d'économie sociale et solidaire, selon les charges définies ci-dessus.

Peut-être constituer un GT à ce sujet.

Attention à l'assiduité des membres de cette commission ! -> faire des réunions au moins deux fois par semestre, expliquer clairement les buts de la commission, les tenir informer plus souvent de la possible avancée des travaux, demander des réponses d'eux, prendre les numéros de natell !

Commission sociale de l'AD de la FAE.

Membres: Alberto Mocchi, Filippo Rivola, Xavier Reymond, Mélanie Glayre.

La commission sociale de l'AD s'est réunie régulièrement cette année. Lors de la première réunion, nous avons dégagé les sujets importants à traiter, certainement pour plusieurs années. Deux membres du bureau de la FAE étaient présentes pour la première réunion, dont Emilie Sanclemente qui est la répondante de la FAE pour la commission et dont la voix est consultative en cas de vote.

En 2009-2010, la commission a travaillé sur quatre thèmes principaux : la Charte pour l'égalité, Billag, les transports publics et l'accès au campus pour les personnes à mobilité réduites. De plus, les membres de la commission ont participé à l'organisation du Lunch égalité de la FAE ainsi que de la Journée de l'égalité qui aura lieu le 5 octobre 2010.

Le premier travail de la commission, demandé par le bureau, était la mise au point de la nouvelle « Charte pour l'égalité » de la FAE. Se basant sur l'archaïque « Charte pour la promotion féminine », la nouvelle charte se devait de répertorier toutes les discriminations et non plus être une base de discrimination positive en réglementant la place des femmes dans les différents organes de la FAE. Elle définit également l'emploi du langage épïcène. La Charte a été votée à l'unanimité lors de l'AD du 9 mars 2010.

La commission a travaillé également sur les prix des prestations de Billag et des transports publics. Une lettre a été préparée, adressée à Billag, afin de demander la

prise en compte du statut d'étudiant-e dans le prix des redevances. Il est en effet difficile, pour beaucoup d'étudiant-e-s, de payer plus de 400.- CHF par année pour les droits d'auteur. La lettre est en suspend suite à l'annonce de la reprise de Billag par la Confédération, la commission réfléchissant à un moyen de demander aux politiques la prise en compte du statut d'étudiant-e lors de ces changements de perceptions de la taxe.

En ce qui concerne les transports publics, la commission travaille avec le bureau l'AGEPOLY sur la possibilité d'obtenir un abonnement gratuitement pour les zones mobilis 11 et 12. Cet abonnement serait compris dans la carte étudiante, comme c'est déjà le cas dans certaines universités suisse-allemandes. Les choses avancent lentement, mais nous avons terminé la lettre, qui a été validée par l'AGEPOLY et la FAE.

Le dernier thème sur lequel la commission travaille est l'accès à l'UNIL pour les personnes à mobilité réduite. La commission a constaté que l'UNIL avait encore des progrès à faire concernant les accès, notamment sur la signalétique (indication du degré des pentes entre autres). Malheureusement, le contact avec les responsables pour l'UNIL est difficile et nous n'avons toujours pas de réponses. Ce travail est donc en attente mais mérite qu'on le poursuive.

Beaucoup de choses faites ou en cours, et beaucoup de choses à faire ! La nouvelle politique de la commission se base sur des rencontres régulières et une collaboration optimale avec le bureau.

B.2. Commissions de l'Unil

Commission de la restauration (CRUL-CRUNIL)

Membres: Dominique Gigon, Anne-Laure Külling, Pierre-Alain Blanc (suppl.). La Commission de la Restauration (nouvellement CRUNIL) s'est réunie trois fois durant l'année 2009-2010 (29.09, 02.03 et 01.06). Malheureusement il n'y avait pas de représentant étudiant à la dernière séance. La Commission a également tenu une séance de travail « Promotion de la Campus Card à la rentrée 2010 ».

Les thèmes abordés au cours des séances ordinaires étaient généralement en lien avec différents problèmes courants que rencontrent les cafétérias, tels que les files d'attente, le fait que les menus ne soient pas les mêmes dans les différents lieux et l'utilisation de la Campus Card comme moyen de paiement. Concernant les prix, la discussion se trouve maintenant du côté de l'uniformisation entre UNIL et EPFL, mais le dossier n'avance pas beaucoup.

La Direction semble par contre toujours très préoccupée par l'utilisation de la Campus Card. Pour aller dans ce sens, la Commission a formé un groupe de travail « Promotion de la Campus Card à la rentrée 2010 » lors de sa dernière séance ordinaire. Comme aucun représentant étudiant n'était présent, Madame Isler, la présidente de la commission, nous a contacté car elle estimait important qu'un étudiant en fasse partie. L'idée, qui provient d'Unicom, serait que l'utilisation de la Campus Card comme moyen de paiement ait un bénéfice sous forme de prix à gagner (tombola) pendant 1 à 2 semaines. Chaque achat payé avec la Campus Card serait « récompensé » par un ticket de loterie. Les prix seraient des cafés, une branche de chocolat ou encore un ipod ou un ordinateur. L'action en question pourrait avoir lieu pendant le mois de novembre.

L'avis de la délégation étudiante dans cette commission reste très relatif. Concernant le projet susmentionné, il nous a simplement été présenté. Mais nous doutons malgré tout de l'utilité de ce dernier. Toujours est-il que même si la tendance de la direction soit plutôt à la promotion plutôt qu'à l'imposition, les questions liées à liberté ou non de l'utilisation de la Campus Card et même des prix des restaurants soient toujours d'actualité. Il est donc important que les représentants étudiants de l'année à venir soient prêts à défendre les acquis de la FAE en ce sens.

Commission de la Bibliothèque

Membres: Alberto Mocchi, Géraldine Bouchez.

Lors de l'année écoulée, la COBIB s'est réunie à deux reprises, les 25 novembre 2009 et 11 mars 2010. La FAE a été présente lors des deux séances.

Le seul sujet d'importance du point de vue des étudiant-e-s a été la présentation du projet Sertis lors de la séance du 25 novembre. Le but de ce programme est l'évaluation des compétences en technologies de l'information et de la communication et en recherche documentaire.

Le projet est mené conjointement par l'UNIL et la BCU, dans le but de valoriser les compétences acquises par les étudiant-e-s en matière de recherche documentaire et informatique tout au long de leur cursus. Le but serait à terme d'attribuer une

attestation aux étudiant-e-s qui passeraient un test vérifiant leurs connaissances dans ces domaines.

Lors de la séance du 11 mars, il n'a pas été vraiment question de l'avancement de ce projet, et la discussion a avant tout tourné autour des dépenses de la BCU.

Les représentants de la FAE ont soulevés le manque chronique de place de travail dans les bibliothèques notamment lors des sessions d'examens. La réponse semble s'inscrire dans une évaluation plus large des besoins en place des utilisateurs-trices pour les 25 prochaines années. Dans cette optique un questionnaire sera envoyé à chaque faculté, et on étudie la possibilité de consulter également l'ensemble des usagers-ères, par exemple par le biais d'un questionnaire en ligne.

La prochaine séance est prévue le 10 novembre à 10h.

Commission sociale

Membres de la commission: Thanh-My Tran-Nhu, Christelle Michel, invitée: Anja Schuler

Membre du bureau de la commission: Anja Schuler

La commission sociale, en tant que commission de la Direction, s'est réunie une fois durant l'année 2009-2010. Les représentantes étudiant-e-s élues par l'AD de la FAE se sont réunies préalablement afin de se préparer à cette séance. La commission sociale est surtout une commission consultative et d'information, ainsi les divers points de l'ordre du jour ont surtout été des points de communication d'informations de la part du service des affaires socio-culturelles (SASC). Nous avons par exemple examiné la situation financière du fonds social et ce qu'il en est des offres de logement et de travail recensés par le SASC. Nous avons reçu un compte rendu de la « campagne logement » de l'EPFL et du SASC. Le point essentiel de l'ordre du jour a été la modification des critères d'octroi de la commission sociale. Il s'agit là d'une directive de la Direction qui devait être avalisée par celle-ci et non pas formellement par la commission. Cependant, tous les membres de la commission ont accepté cette modification. Le contenu de la modification concerne les étudiant-e-s étranger/ères en Master qui peuvent dans des circonstances particulièrement difficiles solliciter l'aide de la commission dès l'obtention de 30 crédits ECTS. Cette mesure permet au bureau de la commission sociale d'intervenir plus rapidement pour les nombreux étudiant-e-s étranger/ères en

Master, avant que leur situation ne se détériore et devienne invivable pour eux/elles.

Durant l'année académique 2008-2009, la commission n'avait pas été réunie cette année a dès lors été l'occasion de rencontrer au sein de la commission le nouveau directeur de l'OCBE qui a assuré à la FAE son soutien notamment en ce qui concerne les rigidités administratives incohérentes de l'office vaudois (comme par exemple le fait de ne pas pouvoir recevoir sa bourse si l'on a pas payé les taxes mais n'être pas dans la mesure de payer ses taxes sans le versement de sa bourse...).

Du fait de la bonne préparation des représentantes de la FAE, des interventions et remarques pertinentes ont pu être adressées à la commission, comme par exemple les coûts cachés des études qui ne sont pas pris en compte dans le budget

minimum. Les représentants du corps intermédiaire et la présidence de la commission ont été très attentifs à nos remarques et suggestions.

Bureau de la commissions sociale (Anja Schuler)

Le bureau de la commission sociale se réunit chaque mois et traite de toutes les demandes de bourses, de dispenses des taxes d'inscriptions, de dépannages et d'aides médico-sociales. La composition du bureau est la suivante : la présidence partagée entre deux professeur-e-s, la cheffe et les trois assistants sociaux du SASC, un-e membre du PAT et un-e étudiant-e.

Les détails des décisions d'allocations d'aides financières se trouvent dans le rapport d'activité établi pour chaque année civile par le service (ce rapport peut être consulté sur Internet). Cette année nous avons en outre traité deux nouveaux types de demandes : les demandes des étudiant-e-s étranger/ères en Master ayant acquis 30 crédits ECTS et les compléments de bourses d'échanges de l'UNIL pour des étudiant-e-s dont la situation financière pourrait remettre en cause un départ en mobilité.

La collaboration et l'entente entre les membres du bureau est très bonne et permet à la FAE de faire des suggestions et d'alimenter la réflexion au sujet des bourses d'études et des aides sociales de l'UNIL. Il permet en outre à la FAE de soulever des points critiques comme par exemple les coûts cachés des études (il a été souvent question du coût que représente le matériel informatique nécessaire à acquérir par étudiant-e). La présence d'un-e représentant-e de la FAE au sein de ce bureau est essentielle car il permet un échange régulier qui aide au bon fonctionnement de notre FSE et des conseils individuels qu'apporte la FAE aux étudiant-e-s. Cependant, c'est un travail relativement lourd du fait des informations confidentielles qui y sont transmises.

Commission de politique linguistique

Membres: Antje Peterson, Mirjam Grob, Jean-Baptiste Blanc

Rappel

La commission de politique linguistique discute les problématiques relatives à l'emploi des langues à l'UNIL, principalement dans l'enseignement et la recherche mais aussi au sein de l'Université en général. Elle se donne pour but de promouvoir le plurilinguisme à l'UNIL.

Débats et informations diverses

La commission de politique linguistique s'est réunie trois fois cette année. Premièrement elle a discuté comment intégrer des questions « langue » à l'enquête « comment-allez vous » qui était menée entre novembre et décembre 2009 auprès de 1346 étudiants dans leur premier semestre d'étude. Elle a décidé d'aborder la question langue par le biais de questions spécifiques qui seront élaborés par la responsable du Service d'orientation et conseil en collaboration avec 2 membres de la commission.

Elle a en outre discuté de la stratégie d'internationalisation de l'UNIL et notamment les questions comment exploiter la spécificité francophone et comment favoriser l'usage de l'anglais dans les enseignements.

Dans le cadre des Etats généraux de la francophonie, un panel sur les enjeux du plurilinguisme pour la communication scientifique sera organisé à l'UNIL le 18 octobre 2010.

Commission égalité

Membres: Fabien Rochat, Elena Nuzzo, Emilie Sanclemente (suppl.).
Nous n'avons reçu aucun de rapport

Commission de la recherche scientifique

Membres: Jean-Baptiste Blanc, Alessandro Tremea.
Nous n'avons reçu aucun de rapport

Commission de l'enseignement

Membres: Alessandro Tremea (FBM), Cynthia Martignier (GSE), Yann Demont (GSE-suppl.), Géraldine Bouchez (Droit et sciences criminelles), Laetitia Maddalena (Droit et sciences criminelles - suppl.), Amélie Stuby, Neil Ewering (SSP), Vacant (HEC), Elena Nuzzo (suppl.), Emilie Sanclemente, Samuel Beroud.

Cette année, la commission de l'enseignement a commencé par finaliser les plans d'étude à temps partiel au niveau des masters, et ainsi les mettre en route pour l'année 2010-11. Certains doutes persistent quant à la véracité du terme « temps partiel », mais c'est tout de même un bon avantage pour les étudiants.

Un programme de compétences en littéracie de l'information et de la communication (CLIC) a vu le jour. Il a été présenté à la commission comme un projet permettant de vérifier ses connaissances et compétences, de les compléter, et également de valoriser ses apprentissages. Un groupe pilote a été défini pour la fin de l'année académique 2010, et devrait être étendu à la rentrée 2011 pour tous les étudiants. Un retour du projet pilote devrait parvenir à la commission d'enseignement l'année prochaine.

Une discussion sur le thème de la charge de travail des étudiants a également été abordée, mais n'a pas débouché sur un débat concret. Il en est toutefois ressorti que des disparités entre faculté sont présentes, et que les crédits ECTS ne sont pas aussi fiables que ce qu'ils devraient. De plus, une réévaluation du questionnaire des évaluations des cours devrait être réalisée par un groupe d'étudiant, afin de le proposer lors des prochaines commissions d'enseignement, et ainsi revoir les questions liées à la charge de travail pour les différents cours suivis par les étudiants.

FIP : Fonds pour l'Innovation Pédagogique

Membre: Elena Nuzzo, responsable: Anja Schuler

Le FIP vise à valoriser, améliorer et innover dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie. Les enseignant-e-s peuvent proposer chaque année des projets inédits qui, s'ils sont acceptés par les évaluateurs sont soutenus et mis en place par l'UNIL. La représentation étudiante s'y fait de deux manières. Premièrement, un-e étudiant-e participe au comité de sélection du FIP. Cette personne est idéalement élue au sein de la commission de l'enseignement et assiste à plusieurs séances du comité du FIP. Deuxièmement, plusieurs étudiant-e-s sont appelés à devenir évaluateurs des projets. Ces étudiant-e-s ne doivent pas être élus mais peuvent

se manifester selon leur intérêt. Les évaluations se font sur plusieurs dates selon le nombre de projets déposés par les enseignant-e-s et durent 1 à 2 heures. En échange de leur participation les étudiant-e-s reçoivent un bon cadeau. Il est souhaitable que les évaluateurs viennent de différentes facultés.

Cette année, sept projets ont été sélectionnés et soumis à l'évaluation. Trois étudiant-e-s ont participé en tant qu'évaluateurs. Une ancienne membre du bureau était en charge de la représentation au sein du comité de sélection. Cependant, nous n'avons reçu aucun retour de la part de cette dernière ce que le bureau regrette vivement.

Commission Relations internationales et mobilité

Membres: Anja Schuler, Samuel Beroud, Xavier Reymond

La commission s'est réunie deux fois en séance plénière durant l'année académique 2009-2010 (1x par semestre). Aucune sous-commission n'a été créée, ni réunie dans l'intervalle. Le contenu de la commission a été relativement maigre et peu de débats ont eu lieu. Un point épineux qui a été évoqué à plusieurs reprises concerne le calendrier académique notamment la période des examens de janvier qui a posé plusieurs fois problème pour les étudiant-e-s en échange. A défaut de pouvoir trouver une solution globale plusieurs arrangements internes aux facultés ont pu être dégagés mais ils n'ont été que moyennement appréciés par les représentant-e-s étudiant-e-s. En effet, des solutions transitoires et spécifiques à chaque cas peuvent s'avérer difficilement interprétables lorsqu'un problème se pose, notamment un recours d'un-e étudiant-e en mobilité au bénéfice d'un régime spécial. Il faudra donc être attentif à cela dans le futur. La FAE a demandé à la commission durant l'année 2008-2009 de se pencher sur la mobilité suisse et les moyens à mettre en place afin de l'encourager. De l'avis de la direction des Ri et des services centraux, l'UNIL encourage déjà fortement ce type de mobilité en offrant une réduction des taxes semestrielles et des bourses. Dès lors les futur-es représentant-e-s étudiant-e-s doivent être attentifs/ives lorsque les résultats chiffrés sur la mobilité suisse sont présentés. Dans les débats à venir, l'on peut prévoir que des discussions concernant les bourses de Master pour des étudiant-e-s étranger/ères et l'appel d'offre les concernant vont revenir en 2010-2011. Ce débat pourra être préparé, preuves à l'appui, par le-s représentant-e-s du comité de sélection des échanges.

- Comité de sélection des échanges (Anja Schuler)

Le comité de sélection des échanges a pour tâche de choisir parmi les candidatEs aux différentes conventions d'échange ouvertes à toutes les facultés les étudiant-e-s qui partiront en mobilité. C'est un comité ad hoc dépendant de la commission pour les relations internationales et la mobilité. C'est la première année que la FAE envoie unE représentantE dans ce comité qui s'est réuni a trois reprises pour traiter plus d'une centaine de candidatures d'après les critères établis par la Direction. Ce travail d'évaluation des candidatures a nécessité la délégation d'une partie des dossiers au SG de la FAE, il s'agit donc d'un travail lourd pour le/la délégué-e cependant il est intéressant de le poursuivre dans la mesure où il permet une vue concrète sur la mobilité out de l'UNIL. Il peut être envisageable aussi de partager ce travail entre plusieurs membres de la commission des relations internationales et de la mobilité.

Hormis le départ en mobilité des étudiant-e-s de l'UNIL, nous avons aussi traité des demandes de bourses pour chercheurs, doctorants ou étudiants en Master of Advanced Studies et des nouvelles « bourses au mérite » (une dizaine de bourses par année pour des étudiant-e-s étranger/ères méritants désirant suivre un master à l'UNIL mais qui n'ont pas les conditions financières pour). La FAE s'est initialement opposée à ce type de bourses et voyant que pour la première année où elles sont mises en place seules quelques facultés peuvent en profiter, il est important que la FAE garde un œil dessus dans les années à venir pour en voir l'évolution.

Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)

Anja Schuler, Sonia Page, Philippe Aubert, Xavier Reymond

D'après la loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU), les universités doivent garantir un « haut niveau de qualité » pour recevoir des subsides de l'Etat. Pour garantir cette qualité chaque université est tenue de créer et entretenir une « culture qualité ». En ce qui concerne l'UNIL, c'est la commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche qui est chargée de cette mission et les étudiant-e-s y jouent un rôle essentiel. De manière très résumée, la COVER supervise les auto-évaluations que doivent réaliser les facultés et elle définit le cadre de ce processus.

Cette année, nous avons avalisé le dernier rapport de synthèse d'autoévaluation des facultés. C'est la faculté de FMB qui a clôturé ce premier *round* d'auto-évaluation et ceci a permis à la COVER de pencher sur la modification du concept qualité de l'UNIL. L'équipe de choc des étudiant-e-s de la COVER s'est longuement penchée sur ces modifications et a tout fait pour renforcer la participation des étudiant-e-s dans le processus d'investigation qualité.

L'UNIL souhaite s'engager plus à fond dans ce travail d'auto-évaluation ainsi elle a décidé de soumettre aussi les cursus (soit les BA, MA et MAS proposés par les facultés) à l'évaluation. Nous avons donc activement travaillé sur le concept et le canevas d'évaluation des cursus durant l'été 2009 et à la rentrée 2010. Le concept d'évaluation et d'auto-évaluation des cursus s'apparente beaucoup à celui des facultés cependant une étape a été ajoutée dans ce processus à savoir l'expertise interne. Celle-ci consiste en la création et la formation d'un pool d'experts internes à l'UNIL (de préférence des personnes intéressées au travail de la COVER, de la commission de l'enseignement, etc.) dont la tâche est la « supervision » des experts externes invités par les facultés pour juger du travail d'autoévaluation. La « supervision » a pour but d'assurer que les experts externes réalisent leur travail en accord avec la procédure établie par l'UNIL et respectent la « culture qualité » de l'institution. Ce tour d'évaluation des cursus constitue l'un des enjeux majeurs de la COVER dans les prochains temps et requiert la participation des étudiant-e-s que ce soit au sein de la COVER, lors des auditions ou en tant qu'expertEs internes. Il convient également de noter que les auto-évaluations des services centraux de l'UNIL (SASC, CI, Centre de langues, etc.) ont aussi été mises en route par la Direction. Ce n'est cependant pas directement du ressort de la COVER ; il arrive néanmoins fréquemment que le bureau de la FAE soit contacté lors des visites d'expertEs.

Commission du sport

Membres: Cynthia Martignier, Stéphane Veya

La commission des sports s'est réunie trois fois lors de cette année 09-10. Elle se tient en présence des personnes responsables du centre des sports universitaires, ainsi que des différents corps de l'UNIL et de l'EPFL.

Les discussions de cette année se sont dirigées sur la suite des travaux, commencés lors de l'année 08-09.

Il avait été décidé d'équiper l'entrée des vestiaires avec de caméra surveillance, afin de diminuer les vols fréquents. L'installation a pris plus de temps que prévu, mais le nombre de vol est déjà en diminution. Tout devrait être en place maintenant.

Le projet de rénovation et de construction d'un nouveau centre d'analyse de sports et santé (CASS) a pu voir le jour lors de la fin de l'année. Des problèmes financiers ont retardé les échéances prévues, mais ceci a été résolu. Le début des travaux est imminent.

Différentes distinctions et mérites sportifs ont également été décernés tout au long de cette année.

Commission culturelle

Membres: Filippo Rivola, Léonore Porchet

Rappel

La commission culturelle de l'université de Lausanne se charge de maintenir une « politique culturelle cohérente » et d'assurer un lien entre la vie académique et culturelle à l'unil. A ses séances sont présentes des associations culturelles de l'université, dont des associations d'étudiant-e-s.

1. La commission culturelle s'est réunie deux fois cette année universitaire : le 17 mars 2010 et le 16 juin 2010.

2. 17 mars 2010

Cette séance a principalement porté sur les bilans de manifestations ou de rencontres entre organisations culturels de l'université. De même le lancement de la saison culturelle de l'unil avec en particulier le programme de la Grange ont été au centre des présentations. Le Cabanon (ancien UAC), association désormais reconnue par la FAE, a donné d'excellentes nouvelles. La proposition du chœur unil/epfl de chanter à la bibliothèque à la fête de la musique (en pleine période d'examen) a été vivement critiquée.

3. 16 juin 2010

La deuxième séance porte sur le bilan culturel et économique de l'année académique 2009 – 2010. La Grange est particulièrement contente de cet exercice, notamment grâce à la Tour Vagabonde, qui a aussi permis de rassembler toute la communauté universitaire, dont principalement des étudiant-e-s autour d'un projet phare.

Cette séance a également permis à certaines associations de faire part de leurs problèmes d'organisation ou de relève, comme le Ciné-Club.

Points à garder en attention pour la FAE :

- continuer à refuser que la fête de la musique perturbe, de quelque manière que ce soit, les révisions et passage d'examen.
- !!!!être attentif et soutenir les associations éventuellement en difficulté !!!!

Commission de la communication

Membres: Yann Demont, Emilie Sanclemente (suppl)

N'ayant reçu aucune convocation, je n'y suis jamais allé. Je me demande donc si cette commission s'est réunie ou non. S'il s'avère qu'elle s'est réunie, alors il va falloir tenir au courant les personnes responsables pour qu'à l'avenir, le délégué de la FAE soit tenu au courant des séances de cette commission. En revanche, si cette commission ne s'est jamais réunie, alors est-ce bien utile que la FAE désigne un délégué pour cette tâche.

**Comité de pilotage du plan de mobilité de l'UNIL et de l'EPFL
(Cynthia Martignier, Anja Schuler)**

Suivant une volonté de développement durable et de gestion efficace de la mobilité sur les campus de l'UNIL et de l'EPFL, les directions des deux hautes écoles ont donné mandat à une société d'ingénieurs-conseils d'élaborer un diagnostic et un plan futur de gestion de la mobilité. Un comité de pilotage s'est également constitué et la FAE et l'Agepoly ont été invitées à y participer pour représenter le corps étudiants. Les autres membres du COPIL ont des profils assez divers et réunissent différents corps des deux institutions. Si lors de la première séance, la FAE a pu constater un cruel manque de représentativité du point de vue du genre elle s'est étonnée lors de la deuxième séance des enjeux de pouvoirs qui y règnent : divergences de vues entre experts internes et externes, divergences de vues du point de vue des différents gestionnaires de services des établissements, etc.

Il est évident que les deux institutions doivent dans un avenir proche penser à la gestion de la mobilité et elles ont intérêt à le faire conjointement cependant elles ont aussi en partie les mains liées ; elles sont aussi tributaires des discussions politiques sur le développement de la mobilité dans la région lausannoise et ailleurs et elles sont tributaires des sociétés de transports (CFF, TL, MBC,...) et des communautés de transports. Il est néanmoins intéressant de constater que plusieurs personnalités des deux écoles entretiennent des liens serrés avec ces partenaires.

Si jusqu'à maintenant les mesures envisagées ne paraissent encore pas très controversées en ce qui concerne les étudiant-e-s (à l'inverse des collaborateurs), il est intéressant pour la FAE de suivre ce projet de près pour rappeler autant que possible le point de vue des étudiant-e-s et les contraintes qu'ils/elles subissent en matière de transport (quotas pour les macarons, tarifs des entreprises de transport, horaires, charges familiales et professionnelles, etc.)

Conseil de discipline (Elena Nuzzo, Anja Schuler)

Le Conseil de discipline émane, d'après mes connaissances, du Conseil de l'Université. Il se compose de professeurEs de différentes facultés, de personnes du corps intermédiaire, d'unE étudiantE et d'un avocat. Cette année, le conseil de discipline a été sollicité une fois pour statuer sur un cas de plagiat. La procédure est la suivante : la suspicion de plagiat est relayée par le décanat à la Direction qui le transmet à son tour à l'étude d'avocat. Le droit d'audition auprès de l'étude est garantie pour l'étudiantE soupçonné par le RALUL. Les sanctions disciplinaires réservées par la LUL sont au nombre de trois en ce qui concerne le plagiat : l'avertissement, la suspension ou l'exclusion de l'UNIL.

Cette année, le Conseil ne s'est pas réuni et a statué par voie de circulation.

C. Rapport des représentantEs des étudiant-e-s dans les organes extérieurs à l'UNIL

Librairie Basta!

Membres: Géraldine Bouchez, Christelle Michel (suppl.)

Présentation du poste

Les librairies Basta!, installées à Chauderon et à Dorigny, appartiennent à la coopérative des Nouvelles Editions Populaires. Elles fonctionnent selon les principes de l'autogestion, qui garantit leur indépendance.

Sa tête pensante est le Comité de Gestion (CG) composé d'une dizaine de membres dont le représentant-e FAE élu-e lors de la première AD de l'année académique. A ce titre il/elle participe à la prise de décision concernant des questions aussi diverses que l'engagement des libraires, les horaires d'ouverture des librairies, la gestion des comptes, etc.

Situation

L'année qui vient de s'écouler fut complexe pour la coopérative. Cela était principalement dû à des tensions inter personnelles ayant entraîné un certain nombre de départ de libraires ainsi qu'un chiffre d'affaire en berne. Heureusement, les choses semblent rentrées dans l'ordre et cela porte à croire que la barre pourra être redressée dans les mois et années à venir.

En pièce jointe :

PV de la dernière AG avec les comptes.

Commission cantonale sur les bourses d'études

Membre: Mélanie Glayre

Cette commission extra-universitaire réunit l'ensemble des acteurs importants au niveau cantonal. Elle est pilotée par l'Office Cantonale des Bourses d'Etudes (ci-après OCBE).

Il n'y a eu qu'une réunion de la commission pour cette année 2009-2010, qui s'est tenue le 4 novembre 2009. Après une brève mise à jour de la situation de l'OCBE, il a surtout été question de la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation.

Cette nouvelle loi prévoit plusieurs points:

- La modification du statut de l'indépendance financière : il sera désormais plus difficile d'obtenir un statut d'indépendant.
- La mobilité sera garantie sur la base des coûts en Suisse.
- La prise en compte des formations à temps partiel et sous conditions, des formations continues.
- Prise en charge par l'OCBE des FORJAD (programme d'insertion par la formation professionnelle), jusque là dans les mains du RI (revenu d'insertion). Ce point est problématique puisqu'il risque de diminuer les bourses des dépendant-e-s pour les nouvelles demandes, et d'allonger un délai d'octroi déjà très long, car il représente plus de demandes à traiter pour le même personnel ! Afin de régler cela d'une manière égalitaire, le canton aimerait faire passer les bourses dans la facture sociale.
- Prise en compte des « chemins sinueux » dans les études selon la formation (exemple : les Lettres).
- Introduction d'un âge limite de 35 ans (sauf reconversion).

- Introduction d'une limite au remboursement des bourses en cas d'arrêt de formation.
- Favoriser les bourses aux prêts.

Le point le plus problématique est la récupération des bénéficiaires du FORJAD par l'OCBE, puisque le gros risque pour les boursiers est évident : moins de bourses ! Cette loi est encore au stade de la préparation (normalement nous devrions avoir la v0 lors de la prochaine séance. Néanmoins, les membres de la CCBE n'étaient pas ravis de la question des FORJAD, ni l'OCBE. Tout-te-s les membres de la commission ont émis un préavis négatif sur ce point de la loi.

Fréquence Banane

Membres: Yann Demont, Nicolas Rochat

Fréquence banane a oublié de convoquer les représentants de la FAE

N'ayant pas reçu de convocation, je ne suis pas allé à l'assemblée générale de fréquence banane. Je n'ai pas trouvé le PV sur le site de fréquence banane. Cependant, je vais contacter Pietro Bugnon (président) pour essayer d'obtenir une copie du PV que je vous ferai suivre au plus vite. (Yann Demont)

FSLE (Conseil de fondation)

Membres: Stéphane Veya (Président), Alberto Mocchi, Benoît Gaillard (jusqu'en mars), Gaétan Nanchen (Julien Bocquet dès le 01.06.10). Directeur: Federico Fadda

1. Remplacement du Directeur

Le début de l'exercice 09-10 a été marqué par la transition au poste de Directeur de la fondation. Frédéric Tétaz, qui était le premier employé de la fondation, depuis août 2008, a cédé sa place à Federico Fadda, par ailleurs habitant de l'immeuble du Valentin, pour le premier octobre 2009, avec un taux d'activité passant de 30% à 35%. Le remplacement s'est bien déroulé et un contrat de mandat a été conclu avec Frédéric Tétaz pour ses éventuelles interventions ultérieures.

Le changement de personnel a été, par certains aspects, délicat à gérer parce que bon nombre des projets et processus de la fondation étaient encore en cours de mise en place. Cependant, l'engagement et l'intérêt du nouveau directeur pour sa tâche ont grandement participé à surmonter ces quelques problèmes.

2. Immeuble de la rue du Valentin

L'immeuble du Valentin n'a pas connu d'évolution particulière au cours de l'exercice. Sa stabilité en termes de taux de remplissage est un facteur de sécurité financière pour la fondation.

Cependant, si la rénovation de certaines chambres telle que prévue dans le contrat de location signé avec la commune a débuté au cours de l'exercice, il faut reconnaître que la remise à neuf de certains aménagements des espaces communs n'a pas pu commencer, en raison notamment du manque de financements possibles, mais aussi parce que le projet de nouvel immeuble a concentré sur lui une grande partie de l'attention et du travail de la fondation.

3. Immeuble de l'avenue du Chablais

La rénovation du nouvel immeuble a été achevée au cours de l'exercice, et son exploitation a pu débuter en décembre 2009. Les premiers mois d'activité ont probablement été assurés au mieux par le directeur, mais ils auront contribué de

façon importante à deux problèmes qui se sont posés à la fondation au cours de l'exercice dont il est question ici : 1. En raison de la période plutôt défavorable du mois de décembre pour la première mise en location, le taux de vacance sur les trois à quatre premiers mois d'exploitation a été élevé et a dépassé le taux prévu au budget. 2. Divers problèmes liés aux finitions du bâtiment, à des retards de livraison et à des défauts de construction ont coûté énormément de temps au directeur alors qu'ils n'étaient pour la plupart d'entre eux pas imputables à la fondation.

Malgré ces deux bémols, l'immeuble du Chablais a pu connaître une activité plus normale et un taux de vacance plus bas sur la deuxième moitié de l'exercice, et ses aménagements donnent satisfaction.

4. Fonctionnement

Le fonctionnement de la FSLE s'est globalement amélioré au cours de l'exercice. Après une première année au cours de laquelle l'ensemble des responsabilités et de la charge de travail reposaient principalement sur le directeur et subsidiairement sur le président et sur le secrétaire général de la FAE, la deuxième année a été l'occasion pour le conseil et pour la plupart de ses membres d'assumer un rôle plus important dans la bonne marche de la fondation, en termes de décisions mais aussi de conseil et d'expertise.

La situation de la fondation reste globalement précaire du point de vue financier. L'évolution des liquidités a eu pour conséquences des délais de paiements parfois relativement longs pour certaines factures. Par ailleurs, le surplus de travail engendré par la mise en exploitation du nouveau bâtiment a eu pour conséquence de créer un retard dans les saisies comptables. Enfin, il faut encore relever que la fondation est contrainte de maintenir un sous-effectif pour des raisons financières, et que sa bonne marche dépend donc des heures supplémentaires non rémunérées immédiatement du directeur et du travail bénévole du conseil et en particulier du président.

